



AVIS AU PUBLIC

GOESDORF, le 29 avril 2026

Conformément à l'article 24, § 1 de la **loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau**,

il est porté à la connaissance du public qu'une **demande d'autorisation** a été présentée

par: **Monsieur Romain Lentz**

pour l'objet: **2 Forages géothermiques – 12, um Knupp L-9674 Nocher**

à l'adresse: **Nocher, Goesdorf**

La demande avec les documents y afférents puissent être consultés au secrétariat de la commune de Goesdorf pendant les heures d'ouverture de bureau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Jean-Paul MATHAY
Bourgmestre